

# recrute

# 1 Travailleur social NOVAE – Pôle personnes isolées (F/H)

en CDI à Temps plein

L'Organisme de Gestion des Foyers Amitié (OGFA) est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique et laïque. L'OGFA se situe dans le champ de la solidarité. Elle a pour mission d'être à l'écoute des problématiques de précarité et d'exclusion sociale, et d'y répondre. Elle œuvre dans cinq grands domaines d'activité :

- la protection des familles et de l'enfance
- l'AHI (Accueil, Hébergement, Insertion)
- le handicap psychique
- les dispositifs destinés aux demandeurs d'asile
- l'insertion

#### Présentation du service :

NOVAE propose un hébergement et un accompagnement aux personnes isolées en situation de précarité.

Le site NOVAE se compose d'un CHRS (25 places), d'une Maison Relais (45 places), de Lits Halte Soins de Santé (7 places), d'un Dispositif d'Accueil d'Urgence (6 places).

#### **Mission**

Sous la responsabilité du responsable, en lien fonctionnel avec l'équipe de NOVAE et dans le respect du projet de service, vous :

- Organisez et mettez en place des actions socio-éducatives pour un public adulte en difficultés, afin de favoriser son insertion ou sa réinsertion sociale
- Vous inscrivez dans un travail d'accompagnement individuel des personnes accueillies et de participation au réseau partenarial élargi
- Participez aux réflexions sur les pratiques, en équipe pluridisciplinaire, dans le respect du projet de service et des valeurs institutionnelles.

### Activités principales

- Accueillir et accompagner quotidiennement les résidents
- Effectuer les démarches socioéducatives avec, ou pour, la personne, auprès d'organismes sociaux et médicaux, auprès des employeurs, etc.
- Mettre en place les activités/ animations pour la personne et en suivre la réalisation
- Mettre en œuvre des animations collectives à vocation de mobilisation et d'inclusion sociale
- Mettre en œuvre le contrat d'accompagnement défini avec les personnes, dont il est référent
- S'assurer de l'ouverture, de la restauration et du maintien des droits sociaux
- Accompagner la personne accueillie dans ses démarches administratives et sociales

- Accompagner physiquement les personnes accueillies, dans les démarches nécessaires à l'évolution de leur situation, lorsque cela se révèle nécessaire
- Rédiger les rapports et écrits professionnels
- Soutenir et assister les personnes accueillies dans la vie quotidienne lorsque cela s'avère nécessaire (hygiène, entretien du logement, alimentation, repas, courses, linge, etc.)
- S'assurer au quotidien des bonnes conditions de résidence, du respect et de l'entretien des locaux utilisés, de l'acquittement des participations ou des avances financières
- S'assurer au quotidien du respect des engagements pris par la personne accueillie, au titre du contrat de séjour, du règlement de fonctionnement et du projet individualisé
- Rencontrer et accueillir les partenaires extérieurs et représenter l'OGFA
- Participer à l'évaluation des situations individuelles en équipe pluridisciplinaire
- Saisir l'activité des services et les dossiers des usagers à l'aide du logiciel dédié
- Recueillir l'activité du service à des fins statistiques, en produire l'analyse qualitative et participer à la rédaction du rapport d'activités
- Participer à l'accueil et au suivi des stagiaires
- Participer aux différentes réunions de fonctionnement et aux réunions proposées par l'institution
- Transmettre et expliquer aux personnes les règles sociales et civiques.

## Compétences et diplômes requis

- Posséder un diplôme du travail social (diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé ou d'Assistant de Service Social ou de CESF)
- Capacité à s'inscrire dans une équipe
- Connaître le secteur des organisations sanitaires, sociales et médico-sociales
- Adhésion aux valeurs de l'OGFA et à son projet associatif
- S'adapter et connaître le public concerné
- Capacité à s'inscrire dans une équipe
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique

### **Classement conventionnel**

- Convention Collective 51 Classement « Auxiliaire de l'accompagnement éducatif et social »
- Rémunération suivant reprise d'ancienneté

#### Lieu de travail

Pau et agglomération

#### Poste à pourvoir le : immédiatement

Afin de postuler, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et C.V.) sous la référence « 050 » avant le 12 janvier 2022, de préférence par mail à l'adresse rh@ogfa.net ou par courrier à OGFA – Service R.H. – 34, avenue Henri IV - 64110 JURANCON

Date de diffusion : 29/12/2021 Interne et externe